Partenariat Public Privé 2

Terrain situé Place Emile Vandervelde à Dour

La parcelle concernée se situe en plein centre-ville et sur un axe principal de la Commune de Dour ainsi qu'à proximité de divers commerces.

La parcelle est située Place Emile Estievenart, 24 à 7370 Dour et Cadastrée 1ère Division Dour Section B n° 694V2 P0000 d'une contenance de 41a 59ca.

Le droit d'emphytéose sur le bien devra être associé à la volonté de développer un projet comprenant un bâtiment qui pourrait accueillir un bassin d'apprentissage de natation et un parking nécessaire en conséquence.

Faire offre sous pli recommandé à :

L'Administration communale de Dour
Grand'Place, n°1 à 7370 Dour.

Date limite : **15 septembre 2023** (cachet de la poste faisant foi).

L'Administration communale analysera chaque offre.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec Monsieur Pierre CORNANT – Chef de Bureau du Service de l'Urbanisme par téléphone au 065/761.870 ou par mail : pierre.cornant@communedour.be

Appel à candidatures

CONSTITUTION D'UN DROIT D'EMPHYTEOSE

La commune de Dour, représentée par son Collège communal, lance un appel à candidatures dans le but de désigner un emphytéote afin de construire et d'exploiter un bassin d'apprentissage de natation sur la parcelle de terrain sise Place Emile Vandervelde, Cadastrée 1ère Division Dour, Section B, n°694V2 P0000 d'une superficie de 41 a 59 ca.

Considérations générales et objet de l'appel à candidature :

Dans le cadre de sa Déclaration de Politique Communale et son Programme Stratégique Transversal, la Commune de Dour souhaite développer la pratique sportive dans sa diversité sur son territoire.

A cette fin, la commune souhaite octroyer un droit d'emphytéose portant sur un terrain lui appartenant Place Emile Vandervelde, et ce afin de permettre la construction et l'exploitation un bassin d'apprentissage de natation.

Le présent appel à candidature est organisé dans le souci de respecter les principes de bonne administration, de transparence et d'égalité entre les candidats potentiels.

La mise à disposition prévue par le présent appel à candidature et donnant lieu à l'octroi d'un droit d'emphytéose au candidat sélectionné n'est pas régie par la législation et la règlementation relatives aux marchés publics ou aux concessions de services et travaux.

Ce droit d'emphytéose sera concédé pour une durée de 50 ans.

Description du bien :

Ce terrain est implanté en « zone d'habitat » et est Cadastré 1ère Division Dour, Section B, n°694V2 P0000 d'une superficie de 41 a 59 ca. Il se situe Place Emile Vandervelde en plein Centre-Ville et sur un axe principal de la commune ainsi qu'à proximité de plusieurs écoles et commerces.

Rue Fulgence Masson
Rue Maréchal Foch
Rue du Petit Paphy
Place Emile Vandervelde
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X = 108598 m
Y = 121057 m
1 : 1000
30 m

Rue Fulgence Masson
Rue Maréchal Foch
Place Emile Vandervelde
B694v2
B999a
B681z
B707t
B711p
B716a2
B700h2
B702d2
Lambert 2008
X 608498
m - Y 621091
m
1 : 1000
20 m

Engagements de la Commune de Dour :

La Commune de Dour s'engage, une fois un accord conclu avec le candidat sélectionné à lui octroyer un droit d'emphytéose sur le terrain concerné pour une durée de 50 ans. Pendant cette période, l'emphytéote jouira totalement du terrain et des fruits des investissements consentis.

A l'échéance du droit d'emphytéose, toutes les constructions érigées sur le terrain deviendront pleine et entière propriété de la Commune de Dour sans indemnité due à l'emphytéote.

Engagements du Candidat :

Il est demandé au candidat d'effectuer une visite du site avec un représentant de l'Administration communale. Cette visite est obligatoire et donnera lieu à une attestation de visite devant être jointe à l'offre.

Le candidat remettra un dossier de soumission détaillant précisément les investissements prévus dans le cadre de l'usage du terrain mis à disposition et le système de gestion de ces équipements.

Il devra construire ou faire construire un bassin d'apprentissage de natation tel que précisé dans son projet. Celui-ci sera en totale conformité avec toutes les règlementations relatives à ce type de structure.

Dans tous les cas, les activités exercées sur le terrain et dans les installations érigées seront toujours en adéquation avec les prescriptions du plan de secteur en « zone d'habitat » et répondront donc toujours à un objectif d'utilité publique.

Le dossier de candidature contiendra :

- les statuts de la société,
- une attestation bancaire sur la capacité financière de la société,
- le dernier bilan comptable,
- un avant-projet de construction du bassin d'apprentissage de natation couvert accessible au public,
- une note d'intention détaillant le projet, le calendrier, les capacités à mener ce projet,
- les références des bassins déjà construits et exploités par la société,
- un extrait de casier judiciaire du dirigeant de la société et de la société.
- un plan de gestion des installations (heures d'ouverture, disponibilités pour les écoles et les citoyens, …)

Conditions d'envoi et de remise des offres :

Les candidatures devront parvenir au Collège communal de Dour au plus tard le **15 septembre 2023 à 12h00**.

Les candidatures seront adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou remis directement contre récépissé à l'adresse suivante :

Administration communale de Dour
Grand'Place, n°1 à 7370 Dour

Mention :

« Appel à candidature pour l'octroi d'un droit d'emphytéose sur un terrain communal visant la construction et l'exploitation d'un bassin d'apprentissage de natation ».

La remise contre récépissé est possible en tenant compte des heures d'ouvertures de l'administration.

Sont considérées comme nulles les candidatures qui ne seraient pas déposées ou reçues dans le délai fixé.

Personne de contact :

Monsieur Pierre CORNANT – Chef de Bureau du Service de l'Urbanisme

- par téléphone au 065/761.870
- par mail : pierre.cornant@communedour.be

<u>Attestation de visite</u>

<u>Dossier :</u> Appel à candidatures – PPP2 – Droit d'emphytéose sur un terrain communal en vue de la construction et d'exploitation un bassin d'apprentissage de natation

Je soussigné :
.....

représentant Commune de Dour

atteste que :
.....

représentant le soumissionnaire :

.....

.....

s'est rendu sur le lieu, le ....., afin d'apprécier tous les éléments qui lui permettront de présenter une offre pour le présent concours.

Signatures :

Pour le candidat, Pour Commune de Dour,

<u>Cette attestation est à compléter et à joindre à la candidature</u>